

*Affaires courantes*

## ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

**M. Clément Couture (Saint-Jean):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le onzième rapport du Comité permanent des finances concernant le projet de loi C-56, Loi instituant des plafonds pour les dépenses publiques.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

## DROITS DE LA PERSONNE ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

## AUTORISATION AU COMITÉ PERMANENT DE SE DÉPLACER

**Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)** propose:

Que huit membres du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées et six membres du personnel soient autorisés à se rendre à Vancouver en Colombie-Britannique, du 20 au 27 avril 1992, pour assister au Congrès international sur le handicap indépendance '92 et pour y tenir des audiences dans le cadre de ce congrès.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La Chambre est-elle d'accord à l'unanimité pour permettre à la députée de présenter sa motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

## LA TÉLÉDIFFUSION ET LA RADIODIFFUSION DE LA SÉANCE DU COMITÉ

**Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)** propose:

Que le Comité permanent de l'environnement soit autorisé à avoir sa réunion du lundi 6 avril 1992 télévisée et radiodiffusée selon les lignes directrices qui régissent la télédiffusion des délibérations de la Chambre des communes; et

Que, nonobstant le rapport du Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés adopté par la Chambre le 20 octobre 1989, une reprise des délibérations soit autorisée le dimanche 12 avril 1992 à 12 h 00 (HNE).

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La députée a-t-elle le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## PÉTITIONS

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

**M. A. H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre une pétition jugée correcte conformément à l'article 36 du Règlement.

Cette pétition porte les signatures de Canadiens de Halifax à Vancouver qui prient humblement le Parlement de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de sorte que les prestations pour enfants et les déductions pour garde d'enfants soient justes et équitables pour toutes les familles.

Permettez-moi d'ajouter que ces signatures ont été recueillies avant le budget de 1992 et que certains des objectifs de cette pétition ont déjà été atteints.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**Mme Barbara Sparrow (Calgary—Sud—Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions signées par des habitants de Calgary—Sud—Est, de Calgary—Sud—Ouest ainsi que de Red Deer.

Les pétitionnaires rappellent que deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, ont chacun été condamnés à 28 ans d'emprisonnement au Brésil, qu'ils ont été victimes d'erreurs judiciaires et qu'ils sont l'objet d'un traitement cruel et inhabituel.